

SKI-CLUB ROSSBERG

Affilié à la Fédération Française de SKI et au Comité Régional des Vosges n° 14081
S.A.G. n° 14.380
Inscrit au Tribunal de Thann Vol. 13 n° 14
FONDEE EN 1911



68800 THANN

Chalet – Refuge au Rossberg-Waldmatt
Altitude : 1100 m.
Accès : Col du Hundsrück par route Joffre



DOSSIER de PARTENARIAT





SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Le Ski Club Rossberg Thann | 4 |
| 1) Présentation | 4 |
| 2) Historique de l'association | 4 |
| 3) Le nouveau refuge | 5 |
| 4) L'apprentissage du ski | 7 |
| 5) La compétition | 8 |
| 6) La convivialité | 11 |
| | |
| Les ambitions du Ski Club Rossberg | 12 |
| | |
| Le projet de partenariat | 13 |
| | |
| Contrat | 17 |
| | |
| Contacts | 23 |



Le Ski Club Rossberg Thann

1) PRESENTATION

Le Ski Club Rossberg de Thann (SCRT) est une vénérable association Thannoise créée en 1911. L'esprit et la dynamique qui l'animent tous les jours en font une association très conviviale.

Parmi les membres qui composent le club, on compte d'honorables têtes grises, des gens dans la force de l'âge, et des jeunes fréquentant encore les bancs de l'école et prêts à pérenniser les valeurs qu'ont légué les pionniers, au début du siècle dernier. Comme toutes les associations, un comité comprenant une dizaine de membres gère le quotidien et propose les grandes orientations (sport – refuge – loisirs).

Une quarantaine de membres militent activement au sein de l'association. En y intégrant les conjoints, les enfants, les compétiteurs et les élèves de l'école de ski, ce sont environ 200 personnes qui participent de près ou de loin aux activités de l'association.

Les objectifs de l'association sont :

- La promotion du ski et de la compétition de haut niveau.
- L'accueil des randonneurs au refuge de la Waldmatt
- Le développement et l'amélioration des infrastructures.
- Le respect de la montagne et de la nature en général.

2) HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

Le SKI CLUB ROSSBERG a été fondé officiellement le 15 Novembre 1911 par un groupe de passionnés de ski. Ainsi qu'en font foi des photos d'archives, c'est déjà en 1906 que quelques-uns des fondateurs se retrouvaient au Rossberg.

La jeune société avait trouvé son premier refuge dans la dépendance de la ferme du « Obere Rossberg »..

Pendant la guerre de 1914-1918, les membres furent dispersés par les événements et les champs de neige des Vosges interdits pendant quatre longues années.

Reconstitué en 1919, le S.C.R. s'est immédiatement occupé de trouver un refuge, la ferme du « Obere Rossberg » ayant été détruite. L'acquisition d'un bâtiment d'infanterie appartenant au

Génie Militaire de Mulhouse fut actée le 14 février 1919 et constitua le nouveau refuge du SCRT.

Si à l'époque le bâtiment répondait aux besoins de la société, le manque de place et de confort se firent bientôt sentir. Cet état de chose amena les membres du S.C.R. à envisager la construction d'un nouveau chalet-refuge répondant à leurs besoins et à ceux des touristes de passage.

Lors de l'incendie qui le 5 août 1929 détruisit complètement la ferme de la Waldmatt, le refuge du S.C.R ne put être sauvé des flammes que grâce à l'intervention rapide et efficace de quelques membres du club qui se trouvaient heureusement sur place.

Entre 1936-1938 les plans d'un nouveau refuge furent dressés, et les démarches en vue de la construction de ce nouveau chalet entreprises.

Le projet était à la veille de voir le jour quand éclata la guerre de 1939-1945. Une seconde fois la société fut dispersée et les membres ballottés au gré des événements.

Reconstitué dès le retour des anciens membres du S.C.R, la pleine activité de l'association repris en 1946 avec une équipe de jeunes passionnés de ski.

3) LE NOUVEAU REFUGE

1er coup de pioche le 1er juin 1952



Mise en place de la charpente le 16 août 1953



1er jour d'ouverture le dimanche de Pentecôte 1955 et inauguration le 4 septembre 1960.

Le refuge, c'est toute l'âme de l'association. On aime s'y retrouver après une balade sur les chaumes afin de partager un fort moment de convivialité, en famille, avec des amis ou avec des randonneurs de passage. Le refuge est doté d'une grande salle, d'une cuisine, de couchages et de commodités permettant aux membres de l'association et à leurs familles, de profiter d'un agréable moment de détente. Il est ouvert tous les dimanches et jours fériés. A tour de rôle, les membres de l'association assument le rôle de garde refuge.

L'association, de par sa volonté et grâce à des partenaires privés et institutionnels, a su valoriser ou renouveler les infrastructures existantes :

- Mise en place d'un kachelhoffen
- Rénovation des dortoirs
- Rénovation des salles de repas
- Construction d'un local technique
- Extension du balcon
- Renouvellement des cuisinières

D'autres projets tels que la rénovation complète de la cuisine, l'aménagement de l'entrée, le remise en état de l'escalier extérieur en pierre... sont en cours de réalisation ou à l'état de projet. Si les ressources humaines ne posent en général pas de problèmes, les investissements pécuniaires et les sources de financements qui en découlent font l'objet d'une attention toute particulière.

4) L'APPRENTISSAGE DU SKI

L'ECOLE DE SKI

L'école de ski est une institution séculaire démarrée par « nos anciens » et redynamisée dans les années 1990. Elle a pour vocation de faire découvrir le ski aux jeunes enfants de la région et de les encourager vers la pratique de la compétition. Plusieurs compétiteurs ayant débuté le ski par le biais de notre école, se classent aujourd'hui parmi les tous meilleurs skieurs et skieuses du massif Vosgien. Grâce au travail des moniteurs et des entraîneurs, plusieurs titres de champions et championnes des Vosges ont été obtenus par les compétiteurs du ski club au cours des 2 dernières décennies.

LES SAMEDIS DES NEIGES

La saison débute dès l'ouverture des premières stations Vosgiennes. En fonction de l'enneigement, du temps et de la nature des entraînements, l'apprentissage et le perfectionnement du ski se déroulent les samedis après-midi sur les pistes des stations du Markstein, du Grand Ballon, du Ventron ou du Rouge Gazon.



Ce sont environ 50 enfants de 5 ans à 14 ans qui fréquentent de façon assidue les cours de ski. L'enseignement de qualité dispensé par une quinzaine de moniteurs fédéraux fait que les enfants prennent vite leurs marques et font des progrès très rapides. En fin de saison, la traditionnelle épreuve des « étoiles » vient gratifier les efforts et progrès réalisées par les enfants. Les récompenses sont remises lors d'un diner auquel sont conviés skieurs, membres du ski club, moniteurs, enfants et parents.

5) LA COMPETITION

Issus pour la plupart du centre de formation, les compétiteurs portent les couleurs et les valeurs du club tout au long de la saison et sur tous les massifs montagneux. La plupart participe aux championnats des Vosges et aux coupes d'Alsace, les meilleurs ont l'occasion de se mesurer aux compétiteurs Européens en participant aux courses FIS.

LES CHAMPIONS DES VOSGES



LES ENTRAINEURS

Les moniteurs BE et entraîneurs ont suivi des formations et ont tous obtenu leurs diplômes.



Les entraînements ont lieu dès que les conditions d'enneigement sont favorables. La journée, le soir, pendant les vacances lors de stages en Autriche ou le samedi, tous les créneaux horaires disponibles sont prétextes aux entraînements. Une vingtaine de compétiteurs répondent présents lors de ces entraînements et lors des courses qui ont lieu le dimanche et quelques fois en soirée. Pour suivre ces jeunes et moins jeunes enfants lors des courses et des entraînements, le ski club dispose de 2 véhicules acquis sur fond propre et avec le soutien de partenaires. Les 5 entraîneurs suivent les enfants lors des courses. En étudiant le tracé avec eux et en prodiguant des conseils, ils permettent aux enfants de skier en toute confiance.

LA STRUCTURE THANN SKI

Les séances d'entraînements se font conjointement avec les moniteurs et les compétiteurs du Ski Club Vosgien Thann. Cette pratique permet une meilleure gestion des entraînements et une meilleure efficacité. Cette structure compte une dizaine d'entraîneurs et une quarantaine de coureurs.



L'ORGANISATION DES COURSES

En collaboration avec le Ski Club Vosgien Thann, 2 courses sont organisées chaque saison. Il s'agit de la coupe de la ville de Thann qui a lieu sur le stade de slalom de la station du Markstein, et la coupe Habitat Sillon qui a lieu si les conditions d'enneigement sont favorables, sur la piste « mythique » du Thanner Hubel. Dans le cas où la neige vient à manquer, cette course est déplacée au Markstein.

Pour organiser ces courses, les membres des 2 clubs se mobilisent pour garantir un déroulement professionnel tout au long de la journée. Préparateurs de piste, traceurs, chronométreurs, gestionnaires informatiques, contrôleurs de portes, juges, starters... « il faut du monde » quelles que soient les conditions météorologiques !



6) LA CONVIVIALITE

Le ski club Rossberg ne vit pas que pour le ski. Il milite également très fortement pour un maître mot qu'est la convivialité. Un refuge agréable, l'organisation d'une fête montagnarde sur la chaume de la Waldmatt, la participation aux manifestations de la crémation des 3 sapins où le ski club propose de la petite restauration et des boissons, les sorties en moyenne ou haute montagne, la pratique de la via ferrata, les sorties canoë, le VTT et même quelques fois les vols en montgolfière,... toutes ces occasions sont des moments de partage pour les membres, leurs familles ou leurs amis.



FLORILEGE



Les ambitions du Ski Club Rossberg Thann

Le ski club Rossberg Thann a pour ambition de figurer en tout premier plan au niveau local et régional.

Par la qualité de son accueil au refuge et par le niveau de qualité des infrastructures, nous souhaitons que les randonneurs de passage aient une « très grosse envie » de revenir sur cette magnifique chaume de la Waldmatt.

Soucieux de l'environnement, nos démarches sont en adéquation avec nos objectifs. Mise en place de panneaux solaires très récemment, un tri sélectif à la source, chaque randonneur rapportant ses débris, nous faisons en sorte de minimiser au maximum notre empreinte écologique sur le massif et tenons à conserver cette démarche pour nous et pour les générations futures.

Le ski étant un des fers de lance du SCRT, nous continuerons à former des cadres techniques permettant d'assumer et d'assurer la pérennité de l'école de ski et de la compétition, l'objectif étant que nos compétiteurs puissent toujours disposer d'encadrants expérimentés pour ainsi continuer à figurer au tout premier plan régional voire national.

Sur le plan local, notre engagement depuis de longues années n'est plus à démontrer et nous tenons à le conserver. Participation aux manifestations du 30 juin, participation à l'opération Haut Rhin propre...les membres du SCRT répondent à chaque fois présents.



Le projet de partenariat

Le partenariat entre le SCRT et des partenaires privés ou institutionnels existe depuis longtemps. Nous souhaitons cependant par le biais de ce document formaliser les engagements respectifs.

1) Pourquoi ?

Notre gestion, aussi rigoureuse soit-elle au SCRT, fait partie d'une de nos préoccupations majeures. Assurances (*Responsabilité civile – Refuge – Dirigeants – Activités sportives – Véhicules..*), investissements (*Véhicule – Panneaux solaires – renouvellement des infrastructures*), ski (*Financement de l'école de ski – Participation aux stages – Courses et entraînements – Formation des moniteurs – Piquets de slalom et autres matériels..*)....., les coûts sont d'années en d'années de plus en plus difficiles à assumer. Sans l'aide de partenaires, les seuls émoluments engrangés par les activités du SCRT (*Taxe refuge – Ventes de boissons et repas lors des manifestations du 30 juin et lors de la fête montagnarde – Inscription à l'école de ski....*) ne suffiraient pas à nous autofinancer. Qui plus est, notre politique sportive en faveur d'un enseignement du ski au plus grand nombre d'enfants, entraîne une prise en charge partielle des coûts par le SCRT. Il serait totalement contraire à nos objectifs d'imputer l'intégralité de ces coûts aux familles.



2) Pour qui ?

Le projet de partenariat que nous proposons s'adresse aux commerçants et aux artisans, aux entreprises et aux industriels, aux collectivités, et aux particuliers partageant les mêmes valeurs, le même esprit. Cet engagement, votre engagement, permet d'une part de soutenir nos actions envers le ski et l'amélioration des infrastructures, et d'autre part, de véhiculer au travers des différents supports médiatiques que nous proposons, une image forte et engagée de votre entreprise. Ces supports médiatiques sont nombreux. (Le refuge ?) Le site internet du SCRT www.scrthann.fr propose une page dédiée à nos partenaires. Le SCRT dispose de 2 minibus permettant de transporter les enfants lors d'entraînements et des compétitions. Ils sont également utilisés pour les activités de loisir du SCRT.

Le SCRT dispose également d'infrastructures modulaires (chapiteaux) qui sont à minima installés lors de la fête montagnarde du SCRT sur la chaume du Rossberg et lors des manifestations du 30 juin. Entre 1000 et 1500 personnes sont présentes lors de la fête montagnarde. Lors de la crémation des 3 sapins le 30 juin à Thann, une foule très nombreuse se presse sous le chapiteau du SCRT.

3) Quoi ?

Le SCRT souhaite engager une démarche basée sur un profil gagnant – gagnant.

Nous proposons donc différents types de partenariats qui sont récapitulés dans les tableaux des pages suivantes.



Vous êtes une entreprise

Vous avez le choix entre 2 formules :

- ⇒ Le mécénat
- ⇒ Le sponsoring

Le Mécénat :

Le ski club Rossberg est une association reconnue d'utilité publique de par son affiliation à la Fédération Française de Ski et est strictement habilitée à délivrer des reçus fiscaux (Demande de rescrit en date du 19 mars 2015)

Au vu de la loi et du principe du mécénat, le Ski Club Rossberg Thann n'est pas autorisé à fournir une contrepartie. **Vous bénéficiez cependant d'une réduction d'impôt de 60% de votre versement dans la limite de 5 pour 1000 de votre CA**, abattement que vous pouvez déclarer via le formulaire CERFA 12386*0x.

Le contrat de sponsoring :

La somme versée au SCRT au titre du sponsoring est **déductible du résultat de votre entreprise**.

En contrepartie, le SCRT vous propose les prestations suivantes :

| Option | Montant | Prestation SCRT |
|---------------|----------------|---|
| 1 | 150€ | 2 Apéritifs offerts lors de la fête montagnarde – Votre référencement sur le site internet du SCRT |
| 2 | 250€ | 2 repas + 2 apéritifs offerts lors de la fête montagnarde – Votre référencement sur le site internet du SCRT |
| 3 | 500€ | 4 repas + 4 apéritifs offerts lors de la fête montagnarde – Votre référencement sur le site internet du SCRT – Votre publicité sur un des minibus du SCRT – Remise de 50% sur le prêt d'un chapiteau 8M x 5M (100€ au lieu de 200€) |
| 4 | ≥ 1000€ | 4 repas + 4 apéritifs offerts lors de la fête montagnarde – Votre référencement sur le site internet du SCRT – Votre publicité sur les 2 minibus du SCRT – Prêt d'un chapiteau de 8M x 5M |



Vous êtes un particulier

Vous avez le choix entre 2 formules :

- ⇒ Le don
- ⇒ Le sponsoring

Le don :

Le ski club Rossberg est une association reconnue d'utilité publique de par son affiliation à la Fédération Française de Ski et est strictement habilitée à délivrer des reçus fiscaux (Demande de rescrit en date du 19 mars 2015)

Au vu de la loi, le Ski Club Rossberg Thann n'est pas autorisé à fournir une contrepartie. Vous bénéficiez cependant d'une réduction d'impôt sur le revenu, à hauteur de 66% du don effectué, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Exemple : Vous faites un don de 100€, cela ne vous coûte que 34€

Le contrat de sponsoring :

En contrepartie de la somme versée au SCRT au titre du sponsoring, le SCRT vous propose les prestations suivantes :

| Option | Montant | Prestation SCRT |
|---------------|----------------|---|
| 1 | 100€ | 2 repas + 2 Apéritifs offerts lors de la fête montagnarde |
| 2 | 200€ | 4 repas + 4 apéritifs offerts lors de la fête montagnarde |
| 3 | 400€ | 4 repas + 4 apéritifs offerts lors de la fête montagnarde – Remise de 50% sur le prêt d'un chapiteau 8M x 5M (100€ au lieu de 200€) |
| 4 | ≥ 800€ | 4 repas + 4 apéritifs offerts lors de la fête montagnarde – Prêt d'un chapiteau de 8M x 5M |



SKI-CLUB ROSSBERG

Affilié à la Fédération Française de SKI et au Comité Régional des Vosges n° 14081
S.A.G. n° 14.380
Inscrit au Tribunal de Thann Vol. 13 n° 14
FONDEE EN 1911

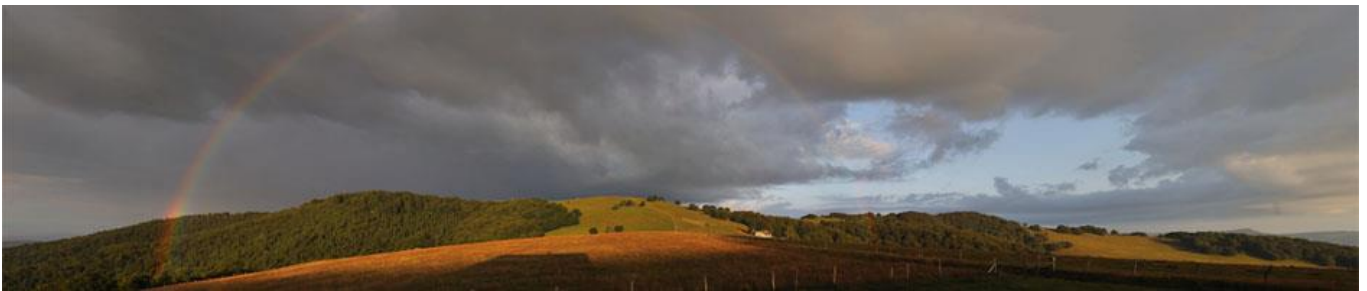


68800 THANN

Chalet – Refuge au Rossberg-Waldmatt
Altitude : 1100 m.
Accès : Col du Hundsrück par route Joffre



CONTRAT





SKI-CLUB ROSSBERG

Affilié à la Fédération Française de Ski et au Comité Régional des Vosges n° 14081
S.A.G. n° 14.380
Inscrit au Tribunal de Thann Vol. 13 n° 14
FONDEE EN 1911



68800 THANN

Chalet – Refuge au Rossberg-Waldmatt
Altitude : 1100 m.
Accès : Col du Hundsrück par route Joffre

MECENAT – DON

Pour l'année :

Le ski Club Rossberg Thann, représenté par le président, Philippe SCHWARTZ domicilié à 68800 THANN – 14 rue du coteau,

Déclare avoir reçu en date du : _____

De : _____

La somme de : _____ € – _____ Euros

Fait à : le :

Le président du SCRT

SKI-CLUB ROSSBERG
Affilié à la F.F.S. et au C.R.V. n° 14081
Chalet - Refuge au Rossberg-Waldmatt
68800 THANN (Haut-Rhin)





SKI-CLUB ROSSBERG

Affilié à la Fédération Française de Ski et au Comité Régional des Vosges n° 14081
S.A.G. n° 14.380
Inscrit au Tribunal de Thann Vol. 13 n° 14
FONDEE EN 1911



68800 THANN

Chalet – Refuge au Rossberg-Waldmatt
Altitude : 1100 m.
Accès : Col du Hundsrück par route Joffre

CONTRAT DE SPONSORING

Entre d'une part : Le ski Club Rossberg Thann, représenté par son président,
Philippe SCHWARTZ domicilié à 68800 THANN – 14 rue du coteau

Et d'autre part :

LA SOCIETE : _____

Mr, Mme : _____

Année de validité : _____

Don de : _____ € – _____ Euros

Prestation assurée par le SCRT :

Fait à : le :

Le président du SCRT

Le partenaire

SKI-CLUB ROSSBERG
Affilié à la F.F.S. et au C.R.V. n° 14081
Chalet - Refuge au Rossberg-Waldmatt
68800 THANN (Haut-Rhin)



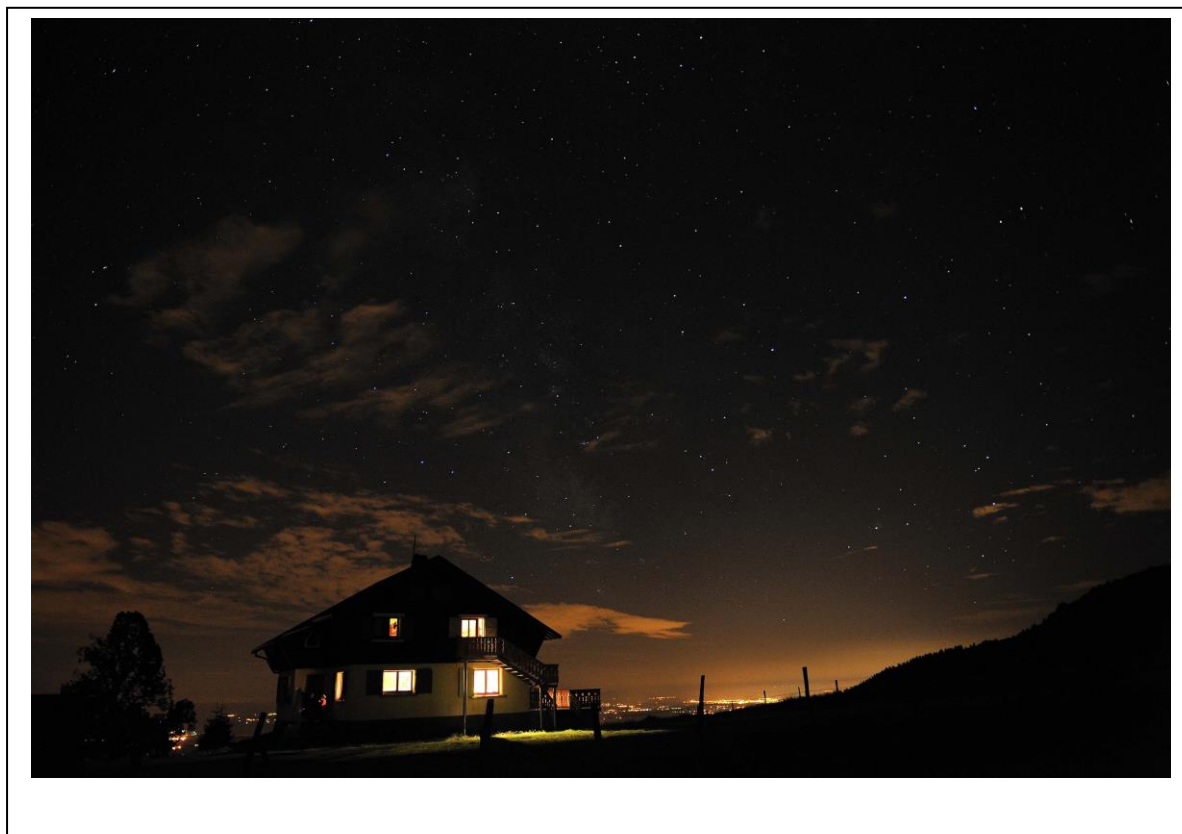


Contacts

Président : Philippe SCHWARTZ – 06 83 16 85 94
Vice-Président : Jean-Luc BARRET : 03 89 37 26 43
Secrétaire : Maxime GASSER – 07 77 07 26 56
Trésorier : Jocelyne MAURER – 03 89 37 37 49
Réservation Refuge : Michel BECK – 09 50 33 97 27
Rsp de l'Ecole de ski : Jean-Luc BARRET : 03 89 37 26 43
David AMANN : 06 30 85 23 83
Fabien LAURINE : 06 62 52 07 88

Rsp du Ski de compétition : Philippe PROCH – 03 89 37 38 20
Pierre Paul BOLLINGER – 06 07 18 08 28

Nous écrire : postmaster@scrthann.fr



Retrouvez-nous sur le site : www.scrthann.fr

